



Commerçants : Attention aux Faux billets !

Depuis le début de l'année 2008, la gendarmerie a enregistré plus de 70 cas d'émission de billets de 100 euros contrefaits en Poitou-Charentes. Ces dernières semaines, les commerces du département de la Vienne sont particulièrement touchés et les interpellations de deux équipes de malfaiteurs, l'une en décembre, l'autre en février n'ont pas mis un terme au phénomène qui continue de rayonner dans les départements limitrophes.

Sachez que :

Deux créneaux horaires sont particulièrement prisés : 10h00 / 12h00 et 14h00 / 16h00 (près de 54 % des faits) ;

-Les malfaiteurs agissent principalement les 3 premiers jours de la semaine (65,7% des faits) ;

Les bars et/ou tabacs, boulangeries, pharmacies et supérettes sont les cibles privilégiés des contrefacteurs ;

Enfin, la contrefaçon la plus diffusée est le billet de 100 euros.

Comment procède les délinquants ?

On constate que, majoritairement, un seul individu entre dans le commerce pour tenter d'écouler la contrefaçon fiduciaire. Sur plusieurs faits, on signale toutefois la présence de un ou deux co-auteurs qui attendent leur complice dans un véhicule. Il s'agit d'hommes très jeune (18-25 ans) originaires des pays de l'Est, ne s'exprimant pas en français, circulant à bord de véhicules immatriculés à l'étranger.

Comment réagir en cas de tentative d'escroquerie ?

- Lors de paiement à l'aide d'un billet de 100 euros, procéder aux vérifications d'usage sur la coupure ;
- Garder le faux billet (les malfaiteurs ne s'attardent jamais à essayer de le récupérer) ;
- Relever un maximum d'information sur le(s) véhicule(s) utilisé(s) (marque, couleur, numéro d'immatriculation, direction de fuite) ;
- Être attentif aux personnes présentes, des photos pourraient vous être présentées ;
- Prévenir le plus rapidement possible les services de gendarmerie (17), essentiel pour permettre la mise hors d'état de nuire de ces malfaiteurs.

Et surtout, restez vigilants !!! Ce type de phénomène apparaît cyclique. Après des périodes d'accalmie, les délinquants peuvent à nouveau tenter le même type d'escroquerie.